



Conservatoire  
à rayonnement régional  
musique danse théâtre  
Toulouse

## Dispositions particulières

### Recrutement en Classes à Horaires Aménagés Lycée section TMD Année 2018-2019

#### Calendrier et informations à retenir

*Il est recommandé d'imprimer et de conserver ce document*

**Pré-inscription en ligne du lundi 29 janvier au vendredi 9 mars 2018 inclus.**

#### **Informations complémentaires :**

- La filière TMD est une orientation spécifique à vocation pré-professionnelle ; elle permet l'obtention d'un baccalauréat " Techniques de la Musique et de la Danse " (TMD). Cette formation donne une place prépondérante à l'enseignement artistique. Elle s'adresse à des candidats à l'admission en **2<sup>de</sup>** et **1<sup>ère</sup>** possédant de solides connaissances instrumentales ou chorégraphiques.
- Les candidats doivent fournir les bulletins scolaires des deux premiers trimestres de l'année en cours ; ils doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Lycée Saint-Sernin – recrutement TMD – 3 place Saint-Sernin – 31000 Toulouse

- Cette section est réservée prioritairement aux candidats de l'Académie de Toulouse : le responsable légal du candidat doit obligatoirement résider dans cette Académie. Pour les candidats résidant dans une académie limitrophe une demande de dérogation doit être adressée par courrier à Madame la Proviseur du lycée Saint-Sernin (joindre les bulletins scolaires 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> trimestres)
- Admission définitive et inscription définitive : Dès connaissance des résultats, les établissements scolaires seront prévenus par le lycée Saint-Sernin. L'admission définitive n'est prononcée qu'après l'avis favorable du conseil de classe du troisième trimestre. Le dossier d'inscription sera envoyé par le lycée directement à la famille.
- NB : Les cours assurés par le Conservatoire sont répartis sur toute la semaine **y compris le samedi matin**. En fonction des niveaux et des effectifs, certains cours peuvent avoir lieu en dehors du temps scolaire.
- INTERNAT

Le Lycée Saint-Sernin dispose d'un internat pour filles et garçons fermé du vendredi soir au lundi matin. (attention : nécessité d'une famille d'accueil pour le vendredi soir)

L'internat est attribué en fonction de l'éloignement géographique et sur critères sociaux.

Ne peuvent être accueillis à l'internat :

- les élèves résidant sur Toulouse ou la banlieue immédiate
- les élèves Hors Académie. Ils doivent trouver un correspondant sur Toulouse afin de les loger pour la durée de la scolarité au lycée Saint-Sernin.

- Coordonnées utiles :  
Lycée Saint-Sernin : 05 34 44 11 80  
Conservatoire, Administration des Classes à Horaires Aménagés : 05 61 22 26 65 / 05 61 22 28 58  
mail : [crr.ha@mairie-toulouse.fr](mailto:crr.ha@mairie-toulouse.fr)



Les candidats devront présenter des épreuves Instrumentales et des épreuves de Formation Musicale.

***Tout candidat absent le jour des tests sera considéré comme démissionnaire.***

► **Calendrier des épreuves Musique :**

	FORMATION MUSICALE	INSTRUMENT	LIEU
OPTION MUSIQUE	Jeudi 5 avril 2018 à 9h00	Jeudi 5 avril 2018 l'après-midi *	Conservatoire de Toulouse 17, rue Larrey 31000 Toulouse

\* l'ordre de passage vous sera communiqué par courrier électronique.

► **Épreuve instrumentale**

Les candidats devront présenter un programme imposé (cliquer sur le lien ci-dessous)  
[lien morceaux imposés](#)

► **Épreuves de Formation Musicale**

Pour une entrée en seconde, le niveau minimum exigé est celui d'une entrée en 2<sup>ème</sup> Cycle 4<sup>ème</sup> année.

Les tests de sélection comportent des épreuves écrites et des épreuves orales.  
Se munir d'un crayon et d'une gomme pour les tests.

► **Modalités particulières pour les candidats déjà scolarisés au Conservatoire de Toulouse**

- Pour les épreuves instrumentales :

Si au moment de la pré-inscription (pour une entrée en seconde) :

- l'élève est en 3<sup>ème</sup> cycle → dispense d'épreuves
- l'élève est en 3<sup>ème</sup> année de 2<sup>nd</sup> cycle → avis du professeur ou épreuves
- l'élève est dans un niveau inférieur à 2C3 → épreuves

- Pour les épreuves de Formation Musicale :

Si au moment de pré-inscription (pour une entrée en seconde) :

- l'élève est au niveau 2C4 (et supérieur) → dispense d'épreuves
- l'élève est au niveau 2C3 → avis du professeur ou épreuves
- l'élève est dans un niveau inférieur → épreuves



## OPTION DANSE

Les candidats doivent choisir leur dominante : classique, contemporaine ou jazz.

Quelle que soit la dominante choisie les candidats peuvent aussi être évalués dans les autres disciplines (classique, contemporain, jazz) lors d'un cours collectif, avec un regard plus appuyé sur la dominante choisie.

Il ne sera pas adressé de convocation personnelle.

***Tout candidat absent le jour des tests sera considéré comme démissionnaire.***

### ► Calendrier des Épreuves

	DANSE	LIEU
OPTION DANSE	<b>Vendredi 4 mai 2018</b> <b>à partir de 9h00 *</b>	Espace Danse du Conservatoire 12, Place St Pierre 31000 Toulouse

\* l'ordre de passage vous sera communiqué par courrier électronique

### ► Épreuves de Danse

Les candidats sont invités à présenter une composition personnelle d'une durée d'1 mn 30 environ, sur une musique de leur choix.

Merci d'amener un enregistrement de préférence sur CD.

Les candidats doivent être en tenue pour l'horaire indiqué. Les vestiaires seront accessibles 20 minutes avant l'épreuve. Ils se présenteront en justaucorps, munis de leurs chaussons (demi-pointes et pointes) pour le test classique, et nu-pieds pour le test contemporain.

A l'issue des épreuves, le jury peut être amené à proposer une dominante différente de celle initialement choisie par le candidat.

### ► Formation Musicale Danseurs

Les candidats retenus dans la section seront évalués ultérieurement pour être intégrés dans un cours adapté.